



**Assemblée générale du  
Conseil de développement de Haute Mayenne  
Samedi 14 avril 2007, Larchamp**

**Procès verbal**

**Présents :** 32 adhérents

**Excusés :** 8 adhérents

**RAPPORT D'ACTIVITES 2006**

- le Président, Robert Victor, présente le rapport d'activités 2006 : voir le document joint, distribué aux participants (annexe 1, recto-verso jaune)
- 

**Approbation à l'unanimité.**

**BILAN FINANCIER 2006**

- le Trésorier, Bruno Rouland, présente le bilan financier 2006 : voir le document joint, distribué aux participants (annexe 2, tableaux 1 à 3, recto-verso saumon).
- 

**Approbation à l'unanimité.**

**ORIENTATIONS POUR 2007**

- Le Secrétaire, Jean-Claude Louarn, présente les orientations pour 2007 : voir le document joint, distribué aux participants (annexe 3, recto-verso ivoire)
    - o orientations générales
    - o présentation de la démarche expérimentale de prospective participative pour 2007
- Parmi les nouvelles activités, les café-débats présentent un intérêt très concret. Le Conseil de développement envisageait depuis longtemps des café-débat ou café-forum, sans bien voir de quoi il s'agissait. Les deux « café-échanges » qui ont été organisés (un en 2006 et l'autre en 2007) en partenariat avec l'association ACTIVE ont montré que des gens qui ne sont pas impliqués dans la démocratie participative ont aussi des choses très pertinentes à exprimer sur les questions qui concernent la Haute Mayenne. C'est un regard différent, et nous avons tout intérêt à confronter les regards et donc à organiser d'autres café-débats avec des partenaires.

---

**DEBAT D'ORIENTATION**

**Jean-Claude Maignan, vice-Président du Conseil de développement**

Parmi les événements qui ne figurent pas sur le rapport d'activités de 2006, je tiens à mentionner le voyage d'étude en Suisse sur l'efficacité énergétique bien qu'il ait été organisé par le Pays et non par le Conseil de développement. Des citoyens, avec des élus et des techniciens, se sont déplacés pour voir ce qui se passe autour de l'habitat durable. C'est un exemple très positif de ce qui peut être fait en Haute Mayenne lorsque l'on met des gens très différents : des élus (maires de petites communes rurales entre autres), des techniciens de collectivités, des artisans, d'autres professionnels du bâtiment et divers représentants de la société civile, là on fait vraiment « de la Haute Mayenne », on est en train de mettre en relation des gens très différents qui ne se connaissaient pas auparavant et immédiatement après, des élus dans leurs réunions de collectivités, disent à propos des projets en cours, « est-ce qu'on ne pourrait pas faire de telle façon ? ». Le Conseil de développement y a pris sa part.

*Procès verbal - Assemblée générale du Conseil de développement de Haute Mayenne - 14 avril 2007, page 1 / 6*

Conseil de développement \* Ancienne mairie, place Cheverus - 53100 MAYENNE

Tél. : 02.43.04.64.58 \* Fax : 02.43.04.64.59 \* cd@hautemayenne.org \* www.hautemayenne.org/cd.htm

### **Jean-Pierre Bernard-Hervé, Conseiller Général**

Je trouve le bilan extrêmement positif en dépit d'un certain désappointement exprimé par le Président à propos de l'affluence. Quand il y a des réunions avec 60 personnes, c'est considérable : je vais à des assemblées générales où il y a 4 personnes. Il ne faut pas être trop perfectionniste, sinon on n'atteint jamais les objectifs. Il faut être pragmatique, beaucoup de travail a été accompli, le rapport d'activité 2006 est consistant. Je me réjouis aussi que les objectifs soient resserrés autour de deux problématiques car cela correspondra mieux à l'action du GIP. Il y aura moins de frustration (réelle ou ressentie) si vous proposez quelques idées force, quelques propositions force et que vous les voyez mettre en œuvre. Cela renforcera la légitimité du Conseil de développement face à certains élus qui pourraient penser que c'est une structure certes importante, qu'elle est là pour penser mais fonctionne même si elle ne pense pas. Je suis convaincu que le Conseil de développement est là pour proposer.

Le contact avec les jeunes est très important. Il faut varier les outils d'approche des jeunes. Par exemple, votre participation au Forum à l'assos'mayennaise (organisé par l'association Payaso Loco) dans la communauté de communes des Avaloris a été en même temps un soutien fort à l'association organisatrice, c'est une reconnaissance au niveau de la Haute Mayenne.

Le problème du Pays de Haute Mayenne, y compris le Conseil de développement, c'est qu'on s'y intéresse seulement quand il y a des apports financiers à la réalisation de projets.

### **Jean-Yves Roy, administrateur du Conseil de développement**

Le Pays va signer avec la Région un contrat de financement appelé CTU (contrat unique territorial). Le Conseil de développement doit rendre un avis circonstancié et nous y avons travaillé ces derniers mois en conseil d'administration, ce qui nous a donné l'occasion de débats importants, en nous appuyant vraiment sur la charte, sur sa mise en application. Nous avons formulé un avis vraiment circonstancié. Nous jouons là un autre rôle important d'analyse et d'évaluation des actions du Pays.

### **Robert Victor, Président**

J'irai mardi avec les élus du Pays rencontrer les élus de la Région à ce sujet et je transmettrai nos réflexions et nos appréciations sur ce nouveau contrat.

### **Georges Gandais, élu local, intercommunal et du GIP, administrateur du Conseil de développement**

Il y a aujourd'hui un hiatus entre le Conseil de développement qui travaille en s'appuyant sur la charte et les élus qui utilisent la charte pour obtenir des fonds régionaux du CTU. Sans parler de bagarre, soyons réalistes, c'était beaucoup plus « j'en veux autant que l'autre » que « en quoi mon projet s'intègre dans le projet global du Pays »... C'est dommage de ne pas être plus nombreux Conseil de développement, mais c'est très important de continuer à participer au sein du GIP du Pays de Haute Mayenne (groupement d'intérêt public d'aménagement du territoire), et que le Conseil soit intégré à la délégation qui ira à Nantes mardi. C'est extrêmement important que le Conseil de développement ait eu son avis à donner sur le CTU.

Les élus ne nous connaissent pas assez. En tant qu'élus municipal et intercommunal, je n'ai hélas presque jamais l'occasion d'évoquer le territoire du Pays, la charte, la Haute Mayenne. Est-ce que les élus se referment actuellement ? Un certain nombre ressent une menace, l'existence des petites communes est menacée à terme en tant que collectivité territoriale dans le cadre de la réorganisation administrative. La notion de territoire élargi n'est pas ressentie aujourd'hui au niveau local.

### **Robert Victor**

Effectivement, dans les négociations internes au Pays pour la répartition des fonds du contrat territorial, c'est toujours le critère du nombre d'habitants par collectivité qui prime et non la qua-

lité des projets. Nous avons pointé ces aspects, à la mesure de notre capacité à rassembler sur le territoire, de notre implantation limitée, surtout sans faire de surenchère. Le contrat se chiffre à plus de huit millions d'euros sur trois ans mais la part des actions menées par le Pays, qui intéressent la Haute Mayenne dans sa globalité, est autour de 15 %. Pour nous c'est très insuffisant, et nous nous battons pour le faire augmenter mais pour un certain nombre d'élus c'est déjà gênant car ils souhaiteraient distribuer ces fonds entre les six communautés de communes. Nous avons une chance en Haute Mayenne : nous avons 4 voix délibératives au conseil d'administration du GIP, peu de Conseils de développement en France en ont. Cela déplaît à quelques élus que des citoyens puissent avoir une part de décision qui ne soit pas issu des urnes. C'est une reconnaissance du Conseil de développement, en tout cas. Je ne suis pas pessimiste, je souhaite simplement être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée. Nous avons des droits, certains se sont battus pour nous les donner, nous avons donc aussi des devoirs.

### **Jean-Yves Roy**

Juste une remarque : sur les 15 %, une part non négligeable est dévolue à l'ingénierie du Pays (direction, administration), donc il n'y a vraiment pas assez de projets transversaux (au sens spatial : à l'échelle du Pays). Mais c'est déjà bien que ça existe.

### **Jean-Pierre Le Scornet, vice-Président du Conseil Régional**

Vous avez démontré que vous êtes soucieux de votre rôle multiple : dans l'émergence d'une dynamique locale, comme aiguillon, dans cet exercice collectif compliqué de remue-méninges, dans ce travail prospectif nécessaire aux élus du GIP pour les politiques publiques qu'ils devront déployer. Les élus n'ont plus le monopole de la pensée. Je suis très heureux que la Région permette la structuration du Conseil de développement au travers d'un financement. Vous avez ouvert la voie et le Conseil Régional a engagé une réflexion sur la professionnalisation de l'animation des Conseils de développement. Nous pouvons tous regretter la part trop faible dévolue aux actions transversales, alors restons modestes et humbles sans verser dans le renoncement. Nous réfléchissons à la future version du CTU et nous laisserons avant tout la liberté aux élus mais nous sommes preneurs de votre contribution pour que les actions transversales soient davantage prises en compte.

### **Joseph Merlet, membre du Conseil économique & social régional**

Je voudrais introduire la dimension européenne, dans la suite de ce que disaient Jean-Claude Maignan sur le voyage d'étude en Suisse, et Anne sur la confrontation élargie avec d'autres territoires qui mènent aussi des démarches de démocratie participative. Il y a des expériences à confronter surtout avec l'arrivée de la nouvelle génération de programmes européens, qui va offrir de nouvelles perspectives même si les crédits sont réduits en direction des pays comme le nôtre.

Je souhaite que le Conseil de développement adhère à la Maison de l'Europe, qui a les moyens de mettre des animateurs à la disposition des écoles et du secteur associatif pour aborder cette dimension européenne.

Je suggère également une ouverture vers l'économie sociale. Au sein de l'Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire en Mayenne, nous avons un travail en cours avec le Conseil Général et la Maison de l'Europe pour voir ce qui peut être fait en direction des entreprises associatives. Bruno Rouland faisait allusion aux chambres consulaires, elles ont des dispositifs d'appui aux entreprises artisanales, agricoles, commerciales et industrielles en direction des fonds européens. En revanche le secteur associatif ne dispose pour l'instant d'aucun type d'appui. En Haute Mayenne, environ 500 associations peuvent être considérées comme des entreprises ayant des salariés et nous sommes en train de mettre en place un dispositif d'appui.

### **Robert Victor**

Dans le cadre du programme européen Leader +, importante source de financement, la société civile est majoritaire, et le Conseil de développement est très présent : il est représenté en tant que tel et d'autres membres du comité de programmation en sont adhérents également. Des coopérations sont en cours entre pays et c'est très intéressant. Dans le cadre du prochain programme, on pourrait dépasser l'hexagone. L'idée de coopérer à l'échelon européen et d'adhérer localement à la Maison de l'Europe est la bienvenue.

Notre souci au Conseil de développement, vous l'avez tous ressenti, c'est de nous rapprocher des organismes et des associations qui ont déjà travaillé sur un certain nombre de sujets, qui sont riches d'enseignements, et de poursuivre avec eux ce travail de recherche. En tant que Président, j'y tiens énormément.

### **Georges Plessis, agriculteur**

Je suis également membre du CESR (Conseil économique et social régional). Dans l'étude sur la jeunesse que ce Conseil vient de publier (ouvrage gratuit *A vous de jouer*, exemplaires disponibles au Conseil de développement), on retrouve beaucoup d'éléments que vous avez évoqués (cadre de vie et conditions de vie, culture, formation, préparation des jeunes au premier emploi, petite enfance...). Environ 400 jeunes ont été auditionnés sur le terrain, plus de mille enquêtes ont été faites, parmi les spécialistes plusieurs personnes du Conseil de développement ont été auditionnées. Nous sommes vraiment partis du vécu des gens pour en retirer les informations les plus intéressantes et ensuite faire des préconisations. J'étais moi-même rapporteur sur l'engagement des jeunes dans la vie de la cité et nous avons constaté que les jeunes préfèrent l'engagement de courte durée et bien ciblé. Sur la démocratie participative, vous trouverez peu de choses dans l'ouvrage car les jeunes disent que c'est intéressant, mais un peu à l'instar de ce qu'on voit ici, on retrouve les mêmes personnes que dans les autres associations, ce qui n'est pas forcément un problème pour autant. J'ai le sentiment que nous sommes dans une phase d'apprentissage. Le CESR envisage d'entreprendre une mini-étude spécifique sur cette question de la démocratie participative pour profiter des expériences des uns et des autres, et vous le disiez à propos de la révision des statuts, les fonctionnements sont très variés.

### **Antoine Glémain, vice-Président du Conseil de développement**

Je confirme ce qu'a dit le Président : il est difficile, parfois très difficile de faire vivre le Conseil de développement au quotidien surtout quand on s'y attelle depuis le début. Il est pourtant important de continuer, de s'accrocher, d'améliorer, de faire ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent, et ce pour plusieurs raisons : la première, c'est que les efforts de tous les citoyens, avec toutes leurs énergies et tous leurs savoir faire, sont nécessaires pour faire face aux difficultés de notre territoire. Pour que ce territoire reste attractif, le devienne davantage, pour que des jeunes puissent y revenir... La seconde, c'est que nous sommes une sorte de laboratoire comme disait M. Plessis, alors logiquement nous essayons les plâtres, c'est parfois décourageant mais je suis persuadé qu'on touche là à quelque chose de très important : la vie politique doit se renouveler. Certaines formes de la démocratie représentative sont mises à mal voire révolues, elles ne fonctionnent plus.

La situation est très dangereuse car si on n'y fait pas attention, la démocratie participative peut être un slogan, qui peut alimenter la démagogie, ou même des formes de bonapartisme ou de dictature, possibles sur les ruines de ce qu'a été la démocratie représentative. Nous avons quelque chose d'autre à inventer ensemble. Un des points auxquels nous nous sommes tenus avec le Président et tous les membres du Conseil, c'est que nous n'avons jamais été dans la contestation par rapport aux élus. C'est très important. Comment sur un territoire donné, les élus et les citoyens trouvent-ils ensemble de nouvelles réponses ? Il n'est plus possible pour les citoyens de se limiter à voter une fois tous les cinq ans. Comment être actifs à l'échelle d'un territoire, d'une nation, de l'Europe ?

Nous n'avons pas les réponses mais cela vaut le coup de continuer à les chercher.

---

## BUDGET PREVISIONNEL 2007

- le Trésorier présente le budget pour 2007 : voir la page 2 de l'annexe 2, tableau 4 (recto-verso saumon).
- Il incite à faire cotiser autour de soi, notamment dans les commissions (tous les participants aux commissions ont reçu *Les échos du Conseil de développement* avec une invitation à cotiser et l'invitation à l'assemblée générale. La cotisation s'élève à 6,5 € pour les individuels et 17 € pour les membres associés.
- Le Président informe que le programme européen prend la relève des fonds européens pour un an et demi (mise en route de la démarche expérimentale de prospective participative), puis ce seront à nouveaux des fonds régionaux, combinés à d'autres fonds territoriaux.
- 

**Approbation à l'unanimité.**

## ELECTIONS : RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux nouveaux candidats se sont annoncés au préalable et sont sur la liste. Un troisième se déclare (voir l'annexe 4, feuille bleue).

Parmi les six administrateurs sortants, cinq sont candidats au renouvellement.

### Composition du conseil d'administration avant et après cette assemblée générale :

*En italique, sans numéro, les ex-administrateurs sortis depuis la précédente assemblée générale.*

**En gras, les trois nouveaux.**

Le nombre actuel est donc de 24 administrateurs. Le maximum statutaire est 27.

			Sortant en (avant l'AG)	Candidat	Résultat	Nombre de voix sur 32 votants	Sortant en (après l'AG)
1	Jean	BARREAU	2009				
2	Elisabeth	BEAUVALLET	2009				
3	Joseph	CHAINEAU	2009				
4	Jean-Louis	CHEMIN	2009				
5	Paul	CHOISNET	2009				
6	Fabrice	DESHAYES		<b>oui</b>	<b>Elu</b>	29	2010
7	Georges	GANDAIS	2009				
8	Etienne	GERARD	2009				
9	Joël	GERNOT	2008				
10	Antoine	GLEMAIN	2008				
11	Ernest	GUIHERY	2008				
12	Bernard	GUILLOT	2008				
	<i>Denis</i>	<i>LAUGARO</i>	<i>Démissionnaire</i>				
13	David	LEPECULIER	2008				
14	Jean-Claude	LOUARN	2008				
15	Jean-Claude	MAIGNAN	<b>2007</b>	<b>oui</b>	<b>Réélu</b>	27	2010
16	Maxime	MARSOLLIER		<b>oui</b>	<b>Elu</b>	27	2010
17	Claudine	MILLET	2009				
	<i>Gérard</i>	<i>PERELLI</i>	<b>2007</b>	<i>Non</i>			
	<i>Nathalie</i>	<i>PLANCHAIS</i>	<i>Démissionnaire</i>				
18	Georges	PLESSIS		<b>oui</b>	<b>Elu</b>	28	2010
19	Christian	ROGER	<b>2007</b>	<b>oui</b>	<b>Réélu</b>	30	2010
20	Bruno	ROULAND	<b>2007</b>	<b>oui</b>	<b>Réélu</b>	29	2010
21	Jean-Yves	ROY	2008				
22	Jean-Pierre	SEINGIER	2008				
23	Robert	VICTOR	<b>2007</b>	<b>oui</b>	<b>Réélu</b>	31	2010
24	Marie-Claude	ZUBER	<b>2007</b>	<b>oui</b>	<b>Réélu</b>	30	2010

Autres voix exprimées : David Quinton, 2 ; Agnès Trottier, 2 ; Sylviane Divay, 1 ; Marie Figureau, 1 ; Marc Janvier, 1, Anne Souti, 1. Aucune des personnes présentes ne souhaite se porter candidate.